

RAPPORT ANNUEL 2018



La solidarité internationale du canton de Genève

Table des matières



UN ENGAGEMENT NÉCESSAIRE

Quelques semaines après le 11 septembre 2001, Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, avait prononcé cette phrase: «la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat». Kofi Annan nous a quittés en 2018, mais ces mots qu'il a prononcés il y a près de vingt ans résonnent encore intensément aujourd'hui. Ils invitent chacun d'entre nous à faire preuve d'une responsabilité constante, à titre individuel et collectif.

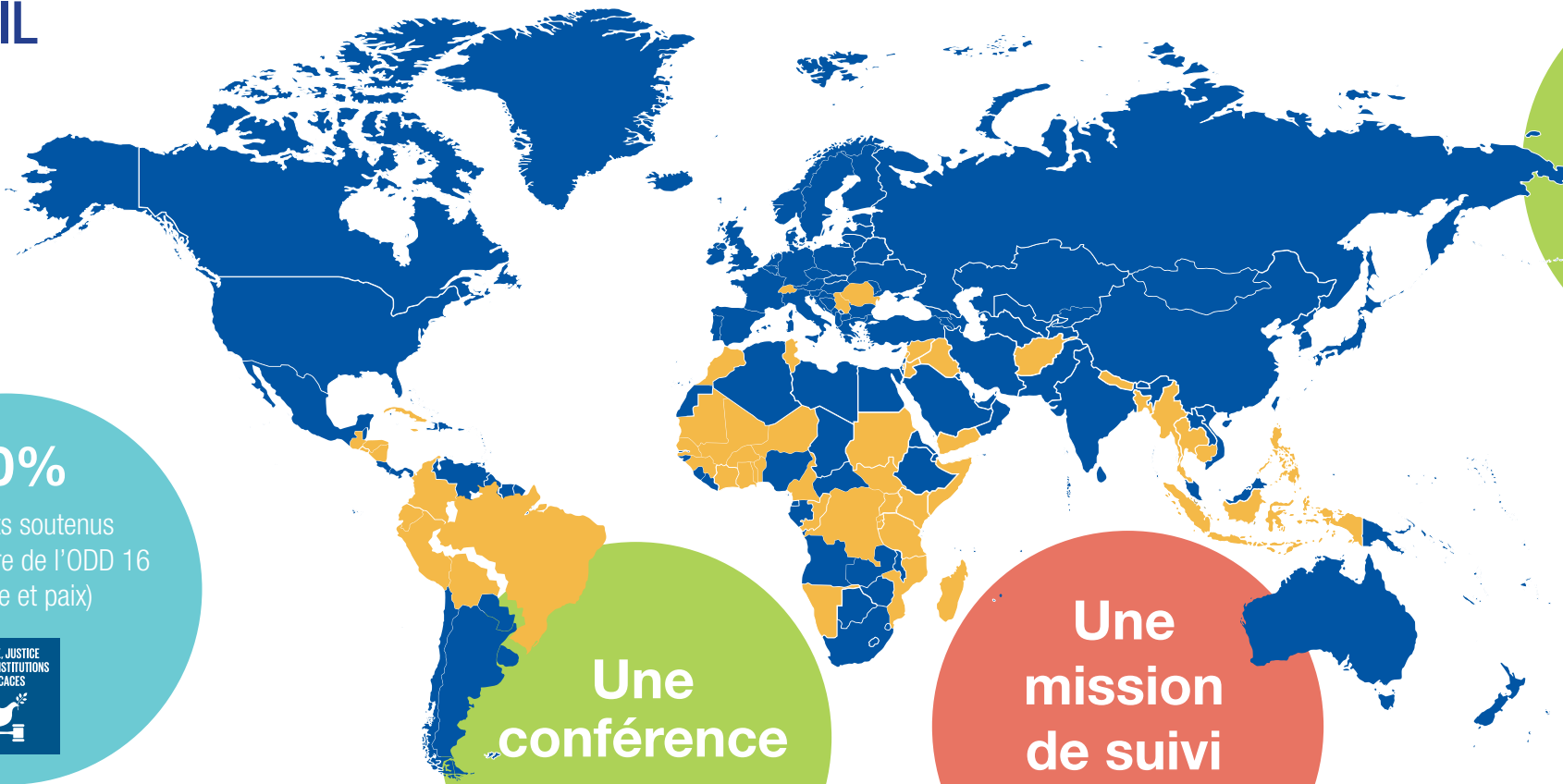
Face à des réalités qui se complexifient, le Conseil d'Etat attache beaucoup d'importance à la notion de solidarité. Celle-ci se manifeste tout d'abord à l'échelle locale à travers l'octroi de prestations sociales en faveur de personnes démunies. Au niveau national, Genève contribue de manière significative au mécanisme de péréquation financière intercantonal. Et au niveau international, notre canton s'engage en consacrant chaque année un pourcentage de son budget à des projets d'aide humanitaire et de développement.

Notre canton a vu naître le droit international humanitaire, dans la salle de l'Alabama, située à l'Hôtel de Ville, à quelques mètres seulement du siège du Conseil d'Etat. L'histoire genevoise foisonne de personnalités qui ont fait vivre, ou perpétuent, ce que l'on qualifie aujourd'hui de tradition humanitaire. La solidarité internationale du canton de Genève traduit un engagement de la population genevoise dont il faut être fier.

Un engagement nécessaire lorsque l'on assiste, impuissants, aux crises humanitaires qui s'enlisent à seulement quelques milliers de kilomètres de chez nous, un engagement nécessaire lorsque l'on sait que le changement climatique nous concerne tous et ne connaît aucune frontière, un engagement nécessaire pour contribuer à atteindre l'Agenda 2030 pour le développement. Enfin, un engagement nécessaire qui s'inscrit, comme le disait Kofi Annan, dans la seule voie qui offre l'espoir d'un avenir meilleur.

Antonio Hodgers
Président du Conseil d'Etat

2018 EN UN COUP D'ŒIL



0,21%

du budget de l'Etat
pour des projets
de solidarité internationale

20%

de projets soutenus
dans le cadre de l'ODD 16
(Justice et paix)



Montant total
des subventions
accordées

**15'928'000
francs**

**Une
conférence**

organisée à Genève

**Une
mission
de suivi**

de projets effectuée
à Madagascar

**980'000
francs**

pour des projets dans
la protection de
l'environnement

**2'500'000
francs**

octroyés à la
Fédération genevoise
de coopération
(FGC)

14

**Projets d'aide
humanitaire
soutenus en/au**

Syrie, Iraq, Soudan du Sud,
Bangladesh, RDC, Philippines,
Jordanie, Burundi, Yémen

109

Le nombre
de projets soutenus

**4'500'000
francs**

Le montant octroyé au CICR
pour ses opérations en/au

Afghanistan, Colombie,
Myanmar, Philippines



Ali, 15 ans,
est soigné après une jambe
cassée à l'hôpital Al Salakhana.
© MSF/Guillaume Einet

LE YÉMEN: PIRE CRISE HUMANITAIRE AU MONDE

2018 restera une année marquée par la crise humanitaire au Yémen, que l'ONU qualifie de pire crise humanitaire au monde.

Le conflit armé qui a débuté en 2014 induit d'importants besoins humanitaires. Les chiffres sont alarmants: près de 22 millions de personnes au Yémen ont besoin d'aide humanitaire ou de protection et 8,4 millions souffrent d'insécurité alimentaire sévère et risquent de mourir de faim.

Face à cette situation des plus préoccupantes, le canton a octroyé en 2018 un montant de 150'000 francs à Médecins Sans Frontières Suisse (MSF) pour soutenir des structures de santé.

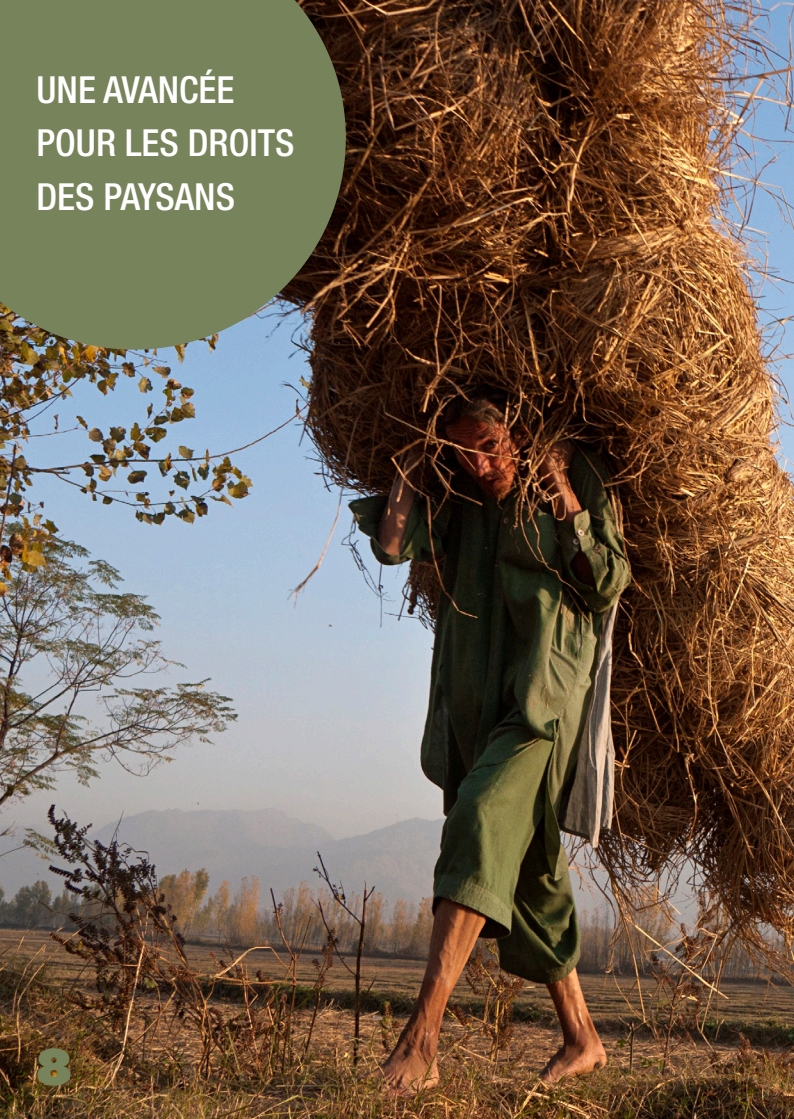


**150'000 francs
ont été octroyés
à Médecins Sans
Frontières Suisse**

Ibb. Des enfants déplacés attendant leur tour devant une boulangerie soutenue par le CICR pour recevoir une portion quotidienne de pain pour leurs familles.
© CICR – Al-Shormani Hussam

**22 MILLIONS
DE PERSONNES
AU YÉMEN ONT BESOIN
D'AIDE HUMANITAIRE**

UNE AVANCÉE POUR LES DROITS DES PAYSANS



Après plusieurs années de négociations, la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural a été adoptée par les Nations Unies en 2018. Cela représente une avancée majeure pour la reconnaissance des droits de toute personne ayant comme activité l'agriculture artisanale, la plantation, l'élevage, le pastoralisme, la pêche, la sylviculture, la chasse ou la cueillette ou l'artisanat lié à l'agriculture, ou ayant une activité connexe dans une zone rurale.

Plusieurs organisations de la société civile se sont mobilisées pour que ce texte soit adopté. Durant ce processus, le canton a soutenu financièrement la visite à Genève de représentants du secteur paysan de pays en développement venus livrer un plaidoyer auprès des instances internationales établies dans notre ville.



Province de Khyber Pakhtunkhwa, district de Lower Dir, village de Kamala.
Des paysans pendant la récolte du riz.
© CICR / Didier Revol



Fontainière à
Brickaville - Madagascar
© SSI

un projet à Madagascar
porté par le département
du territoire

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Dans son programme pour la législature 2018-2023, le Conseil d'Etat prévoit que chaque département de l'administration cantonale élabore son propre projet de coopération, pour lequel il doit allouer des ressources techniques et des compétences humaines, afin de renforcer l'action de notre canton au plan de la solidarité internationale.

C'est dans ce cadre que le fonds cantonal de la solidarité internationale a soutenu en 2018 un projet d'adduction électro-solaire d'eau potable à Brickaville, à l'est de Madagascar. Porté par l'office cantonal de l'eau du département du territoire de l'Etat de Genève, ce projet est aussi un exemple de coopération transfrontalière puisqu'il vient compléter les installations mises en place par des communes françaises du Grand Genève pour améliorer l'accès à l'eau potable dans cette localité malgache.

MISSION DE SUIVI À MADAGASCAR

Les soutiens octroyés par le fonds cantonal de la solidarité internationale font systématiquement l'objet d'un suivi via l'analyse de rapports sur les projets et de missions sur le terrain. En 2018, deux représentantes du SSI se sont rendues à Madagascar pour évaluer cinq projets dans les domaines de la biodiversité, ainsi que dans le soutien à des associations de la société civile qui travaillent pour la défense des droits civils et politiques et pour l'amélioration des conditions dans les lieux de détention.

Pépinière sur le projet
de reforestation
d'EcoFormation
© SSI

SENSIBILISATION DU PUBLIC

En novembre, le SSI a organisé une conférence-débat qui visait à présenter un projet de santé mentale en Bosnie et Herzégovine, auquel quatre cantons suisses (Berne, Fribourg, Genève et Jura) ont participé en collaboration avec la Confédération. Durant plusieurs années, le canton de Genève, à travers le SSI et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), a été activement impliqué dans ce projet dont l'objectif était de renforcer le système de santé mentale dans ce pays des Balkans.

Tous les projets de solidarité internationale soutenus par le canton s'inscrivent dans l'agenda 2030 pour le développement durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations sur le financement de projets de solidarité internationale, nous vous invitons à consulter [notre dossier web](#)

CONTACT

Département présidentiel
Service de la solidarité internationale (SSI)
Rue du Vieux-Marché 4 – 1207 Genève
Tel: +41 22 388 15 40
Email: si-secretariat@etat.ge.ch